EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 38

AIDE À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION DISCOGRAPHIQUE

La Direction de la Culture dispose d'une enveloppe de 100 000 € destinée à l'aide à la création, à la production discographique, et à la diffusion.

Sur cette enveloppe, 78 000 € ont été attribués au Conseil Municipal du 28 février dernier, pour l'aide à la création en direction des compagnies de théâtre et de danse.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les aides suivantes, au titre de l'aide à la diffusion et de l'aide à la production discographique.

Aide à la diffusion :

COMPAGNIE DARUMA 6 000 €

La Compagnie Daruma a, cette année, la possibilité de se produire au Festival off d'Avignon, où elle jouera sa création *Ici et là* au Théâtre Golovine, lieu repéré des professionnels, tous les jours du 4 au 26 juillet. Pour cette compagnie clermontoise, il s'agit d'une opportunité majeure qui lui permettra de montrer son travail auprès des professionnels, le but recherché étant également de déclencher des ventes de spectacles et de renforcer ainsi sa visibilité au niveau national. La présence de compagnies clermontoises sur le festival off est par ailleurs un élément très positif pour l'image de la Ville pour cette jeune compagnie qui vient d'être conventionnée.

Le budget pour se produire en Avignon étant élevé (hébergements, location de salle …), il est proposé d'accorder à la compagnie Daruma une aide à la diffusion d'un montant de 6000 €. La compagnie aura, en contrepartie, l'obligation de mentionner le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand sur tous les documents de communication qui seront édités et distribués sur le festival.

Budget prévisionnel : 45 200 €.
Subvention sollicitée 6 000 €.

Aide à la production discographique :

ASSOCIATION LENZ-FARADAY 1 500 €

Ce groupe réunit deux musiciens de « The Parisians », groupe de dimension nationale dans les années 2000, et un musicien de « Girlfriend in Coma », vainqueur du tremplin Erupson. De part leur expérience, ces musiciens souhaitent enregistrer leur prochain vinyle dans un studio reconnu, hors agglomération clermontoise, au Jet Studio de Bruxelles. Ils bénéficieront également d'un accompagnement professionnel global lors cet enregistrement (prise de son et réalisation graphique).

Budget prévisionnel : 4 766 €.

Subvention sollicitée : 3 000 €.

ASSOCIATION ARTISTE, MUSIQUE, SON ET LUMIERE 1 500 €

L'association A.M.S.L. représente le groupe Herscher, domicilié à Yzeure (03), mais ayant effectué l'essentiel de ses dates à Clermont-Ferrand. Celui-ci souhaite sortir son premier album, après avoir déjà réalisé deux extended play (mini album de 4 titres).

L'album a déjà été enregistré et produit en Mai 2014 à Genève. L'association sollicite un financement pour pouvoir assurer le pressage vinyle et la sortie CD à 500 exemplaires, pour lesquels elle fera appel à une société de l'agglomération clermontoise.

Budget prévisionnel : 6 700 €.
Subvention sollicitée : 2 200 €.

ASSOCIATION FREE SONNE 1 500 €

L'association Free Sonne, qui regroupe par le collectif Musique en Friche, sollicite la Ville pour financer la sortie du nouvel album du sextet de jazz « Drifting Box Celebration » prévue pour le printemps 2015. Comme suite à l'enregistrement d'une démo réalisée au Tremplin de Beaumont en Juillet 2014, le label BeCoq a décidé de coproduire ce disque en assurant sa distribution à l'échelle nationale. L'enregistrement de deux morceaux supplémentaires à cette démo, ainsi que la fabrication des disques doivent encore être réalisés.

Budget prévisionnel : 7 120 €.
Subvention sollicitée : 2 570 €.

ASSOCIATION COLLECTIF PROCHE DU RAVIN 1 500 €

L'association Collectif Proche du Ravin représente le groupe Pryapisme. Celui-ci souhaite enregistrer son quatrième album courant 2015, pour une sortie début 2016. Signé sur le label Apathia, le groupe a négocié que le label finance le pressage du disque à 2000 exemplaires avant de le distribuer, et sollicite la Ville pour les frais attenants à la prise de son, au mixage, au mastering, et au graphisme de la pochette.

Ces anciens élèves du Conservatoire ont remporté le tremplin Big Jama, et ainsi bénéficié de son dispositif d'accompagnement. Ayant toujours enregistré au Studio Basalte, la formation jouit d'un ancrage territorial fort avec plus de trente dates à Clermont ces trois dernières années.

Budget prévisionnel : 6 320 €.
Subvention sollicitée : 2 000 €.
Subvention proposée : 1 500 €.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2015

Le Maire,
Olivier BIANCHI